

08.01.2021

PASSEPORT (Renouvellement)

Pour votre demande de passeport, vous avez besoin d'un rendez-vous, que vous pouvez réserver en ligne via notre [site web](#). Un rendez-vous par téléphone ou par écrit n'est malheureusement pas possible.

Si vous souhaitez faire une première demande de passeport pour vous-même ou pour un enfant, veuillez d'abord lire notre fiche d'information "Premier passeport" et ne prendre rendez-vous qu'après vérification de vos documents et recommandation par l'un des employés consulaires de l'Ambassade.

Vous devez être présent à votre rendez-vous en personne. Si la demande concerne un mineur, le ou les titulaires de la garde parentale doivent également présenter en personne une carte d'identité appropriée. Si cela n'est pas possible, le consentement écrit de la personne soignante absente est requis pour la délivrance d'un passeport, sa signature doit être certifiée. Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, vous avez le choix entre le passeport enfant (valable un an) et le passeport de 32 pages pour les moins de 24 ans.

Vous aurez également besoin des documents suivants:

- Un formulaire de demande dûment rempli et signé
- Une photo de passeport biométrique actuelle (voir tableau d'échantillons)
- Frais à payer en CFA:

Passeport Enfant (jusqu'à 12 ans, valable un an)	18.000 CFA
Passeport de 32 Pages pour les moins de 24 ans	39.000 CFA
Passeport de 32 pages pour les plus de 24 ans	54.000 CFA
Passeport temporaire	26.000 CFA

Des frais supplémentaires peuvent être facturés pour les traitements express, de 48 pages, ou lors de transfert de compétence pour l'ambassade, etc.
- passeport antérieur (original avec copie) ou déclaration de perte par la police
- En cas de première demande à l'Ambassade à Lomé: Confirmation de votre déménagement d'Allemagne et la preuve de votre lieu de résidence au Togo, par exemple Carte de Séjour, contrat de cession, contrat de location ou autre...
- Certificat de naissance (original avec copie), le cas échéant avec preuve de reconnaissance de paternité
- Si la naissance n'est pas enregistrée en Allemagne, le cas échéant, preuve de la gestion des noms (certificat légal confirmant le nom de naissance après la déclaration de nom correspondante)
- Certificat de naturalisation ou autre preuve de nationalité, le cas échéant
- Le cas échéant, preuve sur l'attribution du nom de famille, par ex. certificat de mariage allemand ou certificat de mariage ou certificat de nom pour la gestion du nom de famille après le mariage, la reprise du nom de jeune fille après un divorce (original avec copie)

Important: D'autres documents peuvent être demandés pendant la procédure. Les délais de traitement dépendent du type de passeport choisi. En règle générale, les passeports pour enfant et les passeports provisoires peuvent être délivrés assez rapidement pendant les jours ouvrables, pour le reste vous devez vous attendre à un délai de production de 4-8 semaines.